

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DÔME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **31**

Procurations : **2**

Nombre de conseillers
absents : **0**

Objet :
THIERS CINÉMA_
Désignation des
représentants

SÉANCE DU MARDI 14 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 14 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mercredi 9 avril 2026 s'est réuni en salle du Conseil à la Mairie de
THIERS, sous la présidence de Francis ROUX, Maire ;

Étaient présents :

Francis ROUX, Maire ;
Bernard DUNIAT, Anne LE BRAS, Louis-Emmanuel BODINAT, Claire
LOPEZ, Jean-François AUROY, Karine LEGRAND, Siome SEKHARI, Palmyre
SANNAJUST, Christophe CAPRON, Martine BERMUDEZ, Duran YILMAZ,
Laetitia BERNARD, Henri-Louis FAYET, Delphine BOUYASSE, Roger
MORAND, Clothilde JOURDAIN, Mehmet Ali YILMAZ, Patricia MUSLER,
Vincent PIEDGRAND, Serap ALP, Christophe SAUZEDDE, Cécile MINCHIN,
Bruno BARGES, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Isabelle LAVEST, Gérard
BLOC, Hanife OZKAN, Eddy DUPORT, Sandrine DUCOS, Conseiller.e.s
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Cristelle DALBOS à Delphine BOUYASSE,
Lawrence JULLIEN DE POMMEROL à Anne LE BRAS,

Secrétaire de séance :

Louis-Emmanuel BODINAT

THIERS CINÉMA – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- **Considérant** qu'en tant que membre fondateur, l'article 4 de l'association prévoit une représentation de la Ville de THIERS composée de 3 représentants élus, désignés par le Conseil Municipal ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Désigne** 3 représentants de la Ville de THIERS au sein de cette association :
 - Louis-Emmanuel BODINAT du groupe « Mieux vivre à Thiers » ;
 - Jean-François AUROY du groupe « Mieux vivre à Thiers » ;
 - Eddy DUPORT du groupe « Thiers 2026 » ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Louis-Emmanuel BODINAT

Le Maire,



Francis ROUX